

Lettre aux policiers et policières du Québec



D'abord, une question concernant le couvre-feu.

Est-il utile ? Un virus n'est pas différent avant ou après une heure fixée arbitrairement. — Et, en fait, le danger de transmission d'un virus aérien est bien moindre à l'extérieur qu'à l'intérieur.

<https://www.ledevoir.com/societe/science/598348/la-transmission-de-la-covid-19-a-l-exterieur-est-dramatiquement-moins-frequence-qu-a-l-interieur>

Il n'y a aucune raison qui tienne la route pour nous rogner ainsi notre printemps. Nous nous sommes pliés en quatre pendant plus d'un an, avons docilement encaissé des privations et des pertes bien amères (nous qui du moins sommes encore de ce monde) — nous ne méritons pas d'être traités ainsi !

Nous demandons simplement d'être traitées en personnes responsables.

Sachez qu'un nombre grandissant de personnes au Québec (dont vous trouverez un échantillon ici, sur un événement Facebook que j'ai créé : <https://www.facebook.com/events/818711865393017>) sont déterminées à simplement ignorer le couvre-feu et à part ça continuer à se comporter civilement à l'extérieur, sans casse ni violence.

Le moment a été fixé au dimanche le 2 mai 2021

— et tous les soirs après ça.

Je vous propose par la présente une trêve qui viendrait comme une bouffée d'air frais en ce printemps plein d'érables qui ne demandent qu'à bruire doucement dans le vent pour le plaisir de nos yeux et de nos oreilles. Les entendez-vous ?

*

Nous vous proposons aussi de ne pas avoir le mauvais rôle (!)

Un monde est possible où la bonne entente et la convivialité règnent, mais malheureusement, le gouvernement Legault ne va pas dans cette direction. Et comme il est clair qu'il ne veut pas en débattre (voir : <https://www.msn.com/fr-ca/actualites/quebec-canada/qu%a9bec-solidaire-revendique-un-d%a9bat-sain-intelligent-et-rationnel-sur-le-couvre-feu/ar-BB1fTnJv>), il n'y a pas à négocier avec lui. Ce serait même humiliant.

Mais vous !, **vous** pouvez nous aider à changer la donne ! Si vous décidez de nous donner des contraventions (vous avez **toujours** le choix), nous sommes d'avance déterminés à ne pas les payer . . . et c'est le judiciaire qui aura à trancher.

Mais ce serait chic que vous ne nous en donniez pas pour commencer.

En Ontario, vos collègues refusent d'appliquer des règles abusives de leur gouvernement.

<https://www.journaldemontreal.com/2021/04/17/des-corps-de-police-ontariens-opposes-aux-controles-aleatoires-1>

Le digne peuple qui ne se laisse pas marcher dessus vous serait reconnaissant de faire vous aussi un tel acte de solidarité ici au Québec.

Merci de votre attention.

Fred Lemire

Montréal

Fred.Lemire@LaTramice.net